



Ref : CA2018/09

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2018**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ADDITIF À LA CAMPAGNE D'EMPLOIS ENSEIGNANTS 2018 RELATIF AUX MOYENS DÉLÉGUÉS DANS LE CADRE DU PLAN ÉTUDIANTS**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 28 février 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Vu la délibération n°CA2018/03 du 16 janvier 2018 portant approbation de la campagne d'emplois enseignants et enseignants-chercheurs 2018,*

*Vu l'avis favorable du comité technique en sa séance du 26 février 2018,*

*Vu l'avis favorable du conseil académique en sa séance du 27 février 2018,*

➤ *Entendu l'exposé de Mme la présidente de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➤ **DÉCIDE d'approuver l'additif à la campagne d'emplois enseignants 2018, tel que prévoyant l'ouverture au recrutement de deux postes PRAG/PRCE :**

- PRAG/ PRCE d'anglais;

- PRAG/ PRCE d'arabe.

(cf. 1 document ci-joint).

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 février 2018.*

Nombre de membres présents	<b>23</b>
Nombre de membres représentés	<b>10</b>
Nombre d'abstentions	<b>04</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>29</b>
Nombre de votes pour	<b>29</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/03/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 28/02/2018